

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Abidjan, le



NOTE DE SERVICE N° 11 DU 23 JAN 2012
(Diffusion Générale)

Objet : Intérim.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en l'absence du Directeur Général des Douanes du 23 au 27 janvier inclu, l'intérim est assuré par le Colonel DA Pierre, Directeur Général Adjoint.

Le Directeur Général des Douanes



Col. Maj. Issa COULIBALY